

18.09.2015 - 11:15 Uhr

Allianz Suisse: l'envolée des prix sur le marché de l'art alimente la criminalité

Wallisellen (ots) -

Dans un contexte marqué par des marchés financiers volatils et un niveau des taux historiquement bas, l'art devient une alternative de plus en plus intéressante aux placements en actions, en obligations ou dans l'immobilier. Le marché international de l'art connaît une forte expansion depuis plusieurs années. Mais tout ce qui est cher n'est pas forcément authentique. Attention aussi aux oeuvres d'art volées. Allianz Suisse recommande la plus grande circonspection lors de ce type d'achat.

Depuis quelques années, le marché international de l'art n'évolue plus que dans une seule direction: vers le haut! Pour la seule année 2014, le chiffre d'affaires du secteur a progressé de 7% à l'échelle mondiale, atteignant la valeur record de 51 milliards de dollars selon l'European Fine Art Foundation. Ce record risque toutefois d'être de courte durée, puisqu'en mai 2015, «Les femmes d'Alger» de Pablo Picasso est devenu le tableau le plus cher de l'histoire de la peinture, avec un prix de vente de près de 180 millions de dollars. À peine un mois plus tard, «L'Homme au doigt» de l'artiste suisse Alberto Giacometti battait aussi le record de prix jamais atteint par une sculpture, avec une vente à 141,3 millions de dollars. Revers de la médaille, cette croissance exponentielle suscite des vocations criminelles de plus en plus nombreuses. Pour le faussaire professionnel, ou le trafiquant d'oeuvres volées ou pillées, les bénéfices potentiels sont énormes et les scrupules quasiment inexistantes. En début d'année, la police tessinoise a ainsi saisi à Lugano plusieurs tableaux prétendument authentiques de Léonard de Vinci. D'après les experts internationaux, entre 40 et 60% des oeuvres d'art négociées sur le marché mondial pourraient être des faux.

Les assureurs d'art face au défi de la fraude

Le métier des assureurs d'art comme Allianz Suisse devient donc de plus en plus complexe: «Ces dernières années, la tendance est indéniablement à l'augmentation du nombre de faux», confirme Oliver Class, expert en art chez Allianz Suisse. «Nous refusons entre 10 et 15% des demandes d'assurance pour des objets d'art, car il s'agit de faux facilement identifiables ou d'oeuvres à la provenance douteuse. Nous possédons un vaste savoir-faire lorsqu'il s'agit d'identifier les faux. Il est de notre responsabilité, vis-à-vis du client, de procéder à une évaluation franche et sincère pour éviter toute imprécision ultérieure. Le client est généralement le premier surpris d'apprendre qu'il n'a pas acheté une oeuvre d'art authentique. Il est avant tout choqué, mais sa réaction à notre égard est généralement positive lorsque nous l'en informons.» Allianz Suisse fait aussi preuve d'une grande prudence vis-à-vis des oeuvres et objets d'art anciens qui pourraient, par exemple, provenir de fouilles illicites ou de pillages nazis. «Avant de soumettre une offre d'assurance, explique Oliver Class, nous rassemblons le plus d'informations possible et vérifions si l'objet ne figure pas sur la liste des oeuvres volées.»

Croissance à deux chiffres pour le marché de l'assurance d'art

Le boom du marché de l'art s'accompagne d'une nette hausse de la demande en assurance. Allianz Suisse, qui compte parmi les principaux assureurs d'art en Suisse, affiche une croissance annuelle moyenne d'environ 15%. La valeur des oeuvres assurées par Allianz Suisse est passée d'environ 900 millions de francs en 2010 à quelque 1,3 milliard en 2014, soit une progression d'environ 40%. Le marché se trouvant dans une phase haussière, Allianz Suisse recommande à ses clients de faire réévaluer chaque année leur patrimoine artistique, faute de quoi ils pourraient se retrouver en situation de sous-couverture. D'après notre expert en art, seuls 15 à 25% des collectionneurs privés possèdent une assurance adéquate. Cette lacune de couverture peut être comblée au moyen d'une assurance objets d'art. L'expert en art de l'assurance et le client se mettent d'accord, avant la signature du contrat, sur la valeur de l'oeuvre ou de la collection privée à assurer. Les deux parties s'engagent ainsi sur le montant couvert en cas de sinistre.

Contact:

Hans-Peter Nehmer
responsable Communication
Téléphone: 058 358 88 01
hanspeter.nehmer@allianz.ch

Bernd de Wall
porte-parole Senior
Téléphone: 058 358 84 14
bernd.dewall@allianz.ch